

CIHM Activité Vélo

Tour du LUBERON et Ocres du 17 au 24 octobre 2026

Randonnée connue mais toujours à découvrir par petites routes vallonnées et villages typiques.

Itinéraire

samedi 17	train - retrouvailles à Cavaillon
dimanche 18	Cavaillon - Lourmarin 40km , 400m
lundi 19	Lourmarin - Manosque 52 km 650m
mardi 20	Manosque - Forcalquier – Sigonse 45km 450m
mercredi 21	Sigonse - Forcalquier - Céreste 45km 500 m
jeudi 22	Cereste – Rustrel (petite randonnée dans le colorado provençal) -Apt 32km
vendredi 23	Apt -Roussillon – Gordes - Cavaillon 40km
samedi 24	train

L'hébergement a lieu en hôtel ou en gîtes

Le prix 380€ comprend les nuits et petits déjeuners, il restera à la charge de chacun les transports, pique-niques et dîners et boissons.

Organisateurs :

Marie-Annick Savoyen: 06 70 06 89 28 masavoyen@gmail.com

Marie-Cécile Blandeau : 06 23 43 18 87 moncanaribleu@orange.fr

Groupe de 8 personnes maximum

Inscription : Contacter Marie- Annick Savoyen par SMS ou mail pour savoir s'il reste de la place avant envoi du bulletin. Ensuite envoyer la fiche complétée avec versement de 380euros à l'ordre de Marie-Annick Savoyen pour confirmation, sous réserve d'être à jour de la cotisation annuelle du CIHM.

Transport : Aller : Paris Cavaillon, Rendez-vous à l'hôtel de Cavaillon vers 19h00, chacun(e) s'occupe de ses billets de train Retour :samedi 24 octobr

Equipement personnel : cape de pluie ou kway, gilet fluorescent, affaires de toilette et de rechange, Equipement vélo : Vélo personnel chambre à air de rechange, éclairage, kit de réparations, câbles de freins et de dérailleurs... Le port du casque est très vivement recommandé.

Papiers personnels : carte adhérent CIHM, carte assurance, carte vitale, carte mutuelle, carte identité

LE TOUR DU LUBERON 2026

Cette fiche et le chèque seront à adresser à Marie-Annick Savoyen (l'adresse postale sera donnée après confirmation par SMS ou mail.) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel portable :

Adresse mail :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom : :

Tel :

Assureur :

N° contrat ou sociétaire :

Les organisateurs sont des bénévoles. Ils ne sont ni des guides, ni des moniteurs, ni des accompagnateurs professionnels. Chaque participant est responsable de sa propre sécurité et doit respecter le Code de la Route. Une assurance individuelle est très vivement conseillée (voir les informations sur le site du Cihm). Désistement : retenue forfaitaire de 15€ quelles que soient la date et la cause du désistement. Les frais engagés et non remboursés par les prestataires seront retenus. Pour ma réservation je verse 380 euros par chèque à l'ordre de : Marie- Annick SAVOYEN

Fait à

date

signature